

Vivre à Salaunes

Bulletin municipal n°43

Juillet 2017



LE MOT DU MAIRE



A travers ses résultats, l'élection présidentielle du printemps 2017 a fait éclater les fractures et problèmes profonds de notre société française. Fracture sociale entre des élites orientés vers la mondialisation et des salariés à revenus modestes, des chômeurs en difficultés financières recherchant l'aide de la Nation, fracture territoriale entre les nouvelles métropoles et les agglomérations qui regroupent les petites villes où se concentrent les activités, les emplois et les espaces ruraux désertés par les services publics.

Sur le plan local, les grands bouleversements se sont opérés : la Métropole prospère, le conseil général est devenu conseil départemental et la nouvelle grande région « Nouvelle-Aquitaine » est devenue nouvelle réalité.

Ainsi toutes ces transformations, en lien direct avec notre vie quotidienne, se sont effectuées sur fond de baisse de dotations mettant à mal les finances de nos communes.

Pour l'équipe municipale, 2017 est l'année de mi-mandat, l'heure de bilans intermédiaires, de possibilités d'ajustement du calendrier de notre programme, l'heure d'apporter des éclairages au regard de nos engagements. Les élus agissent dans un environnement marqué par des mutations de plus en plus rapides, leur rôle est d'anticiper et de préparer l'avenir.

La bonne gestion des finances communales permet de produire et réaliser des projets déterminants :

- aménagements sécuritaires de trottoirs route d'Issac et de cheminements piétons chemin du Plecq.
- Réfection de la toiture de la « salle de motricité » incluant des tuiles photovoltaïques.
- Mais aussi lancement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de rénovation et d'extension de l'école.
- Également la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui va fixer l'avenir de l'urbanisation de la commune et de son développement démographique pour les 10 années à venir.
- La réalisation de huit parcs voltaïques d'une puissance globale de 73 MH, initiée par la municipalité et Solaire direct et dont les raccordements aux postes sources se finalisent.
- Le lancement par notre prestataire de services « SIAEPA » de la dernière tranche d'assainissement eaux usées route d'Issac.
- Et bien sûr la continuité de la mise aux normes de nos bâtiments recevant du public en vue de faciliter l'accès aux handicapés.

Toujours à votre écoute, avec l'ensemble des élus, je souhaite à vous toutes et vous tous d'excellentes vacances.

Jean-Marie Castagneau

2 Le mot du Maire

3 Délibérations

6 Communauté de communes

7 Commissions

10 Affaires scolaires

15 Associations

22 Tam-tam salaunais

25 Infos pratiques

27 Infos services

« VIVRE A
SALAUNES »

Journal semestriel

Dépôt légal

N°07 00039

Direction de la
publication :

Jean-Marie
Castagneau

Mairie de Salaunes

COMPÉTENCE ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence « élaboration du Plan Local d'Urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de la carte communale d'urbanisme » à la Communauté de Communes Médullienne.

GROUPEMENTS DE COMMANDES

Considérant que la mutualisation permet d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et d'obtenir des meilleurs prix, il est décidé de participer au renouvellement du groupement de commandes avec le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

M. le Maire est autorisé à solliciter différentes subventions :

- la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de l'année 2017 pour l'aménagement de bourg avec la réalisation d'un cheminement piétons dans l'emprise de la route départementale 107^{E1} et du chemin du Plecq. La dépense subventionnable s'élèvera à la somme de 190 470,00 € HT se décomposant ainsi :
 - > Terrassement : 14 100,00 €
 - > Voirie : 163 270,00 €
 - > Mobilier urbain et signalisation : 13 100,00 €

Une subvention d'un montant maximum de 25% peut être obtenue au titre de la DETR, soit un montant attendu de 21 251,00 €

- une subvention dans le cadre de la réserve parlementaire auprès du Sénateur Pintat. Celle-ci s'élève à 10 000,00 € pour ces mêmes travaux.
- Le Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) pour des travaux de réfection de la voirie communale. Le montant des travaux s'élève à 16 016 € HT. La commune s'est vu attribuer la somme de 10 183,00 € TTC.

TICKET DE CANTINE

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 3,20 euros le prix de vente du ticket de cantine, à compter du premier jour de la rentrée des classes 2017-2018.

GIRONDE RESSOURCES

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la création par le Conseil Départemental de l'agence technique « Gironde Ressources ». Cette agence est chargée d'apporter aux collectivités territoriales une assistance d'ordre technique, juridique ou financier.

Les explications entendues, le Conseil Municipal décide d'adhérer à « Gironde Ressources » et désigne Pierre Lahitte pour siéger au sein de l'agence.

COMPTES ADMINISTRATIFS

Les comptes administratifs 2016 des budgets de la commune (principal, bois et CCAS) ont été approuvés par le conseil municipal. Ils se présentent comme suit :

Budget commune

Dépenses de fonctionnement :	654 440,57 €	Dépenses d'investissement :	235 781,59 €
Recettes de fonctionnement :	771 895,48 €	Recettes d'investissement :	142 592,40 €
Excédent de l'année précédente :	369 627,57 €	Résultat antérieur :	210 083,65 €
Résultat de l'exercice :	+ 117 454,91 €	Résultat de l'exercice :	- 93 189,19 €
Résultat excédentaire	487 082,48 €	Restes à réaliser 2016	64 207,80 €
		Résultat excédentaire	116 894,46 €

Budget bois

Dépenses de fonctionnement :	89 909,90 €	Dépenses d'investissement :	9 773,47 €
Recettes de fonctionnement :	538 250,03 €	Recettes d'investissement :	9 750,00 €
Résultat de l'année précédente :	21 617,78 €	Résultat antérieur :	- 9 749,09 €
Résultat de l'exercice :	448 340,13 €	Résultat de l'exercice :	- 23,47 €
Résultat excédentaire :	469 957, 91 €	Résultat déficitaire	- 9772,56 €

Budget CCAS

Dépenses de fonctionnement :	3 665,58 €
Recettes de fonctionnement :	3 895,00 €
Résultat de l'année précédente :	3 349,38 €
Résultat de l'exercice :	229,42 €
Résultat excédentaire :	3 578,80 €

TAUX DES TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter de 1% le taux des taxes locales :

La taxe d'habitation passe de 11,98% à 12,10%.

La taxe foncière sur le bâti passe de 11,89% à 12,01%.

La taxe foncière sur les propriétés non bâties passe de 29,04% à 29,33 %.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions de fonctionnement aux associations ont été reconduites comme chaque année.

A.C.C.A	500,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	310,00 €
Club Au fil des Ans	310,00 €
Comité des Fêtes	3 305,00 €
U.S.S. Foot	3 600,00 €
U.S.S. Gym	700,00 €
Chorale Les Copains d'Accord	310,00 €
APE Les Enfants de Salaunes	500,00 €
Bibliothèque	2 400,00 €

VOTE DU BUDGET

Dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat et de dépenses de fonctionnement maîtrisées, la commune a décidé d'augmenter de 1 % les impôts locaux afin de maintenir les investissements au service du territoire et notamment la réalisation dans le courant de l'été d'un cheminement piétons route d'Issac / chemin du Plecq.

Les budgets communaux 2017 s'équilibrent de la manière suivante :

Budget commune

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 1 595 771 €

Section d'investissement : dépenses et recettes : 1 242 640 €

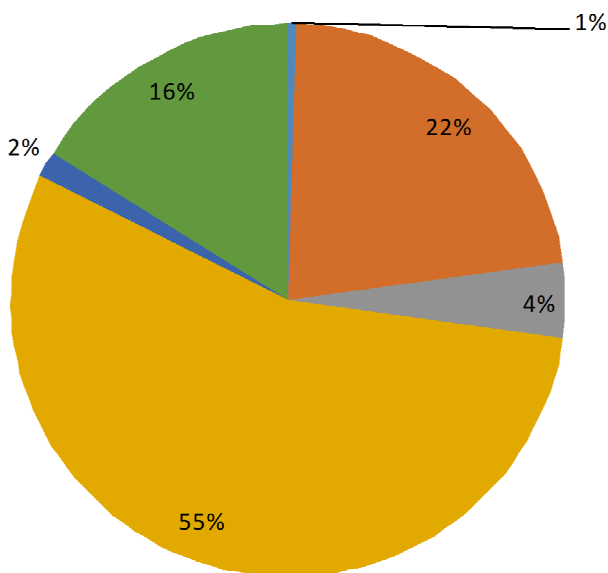
Budget bois

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 511 685 €

Section d'investissement : dépenses et recettes : 48 673 €

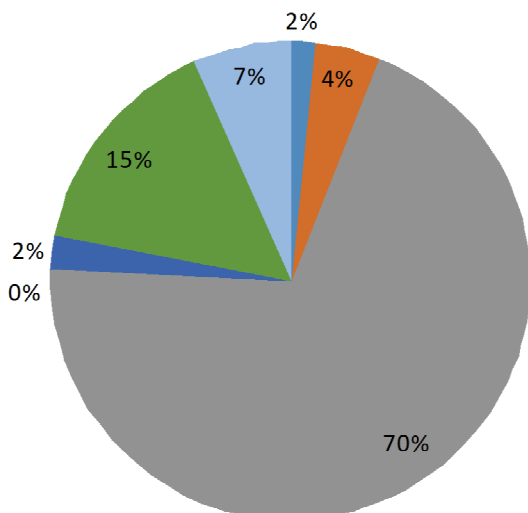
Budget CCAS

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 8 208 €



Dépenses de fonctionnement

- Dépenses imprévues : 7909,00 €
- Charges de personnel : 354 543,00 €
- Autres charges de gestion courante : 69 175,00 €
- Virement à la section d'investissement : 880 000,00 €
- Charges financières : 24 064,00 €
- Charges à caractère général : 255 530,00 €



Recettes de fonctionnement

- Produits exceptionnels : 12 000,00 €
- Produits des services : 32 643,00 €
- Impôts et taxes : 516 947,00 €
- Produits financiers : 17,76 €
- Atténuations de charges : 17 000,00 €
- Dotations et participations : 114 457,00 €
- Autres produits de gestion courante : 48 610,00 €

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS PARENTS

Les débuts du Relais Assistants Maternels Parents à Salaunes

Le relais est un lieu ludique et créatif qui privilégie les moments de rencontres avec les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent. C'est pourquoi, le RAMP propose des temps d'accueil-jeux collectifs.

Cette année, le thème qui sert de fil conducteur est le cirque.

Depuis le mois de Février, les enfants ont pu faire :



- Pâte à modeler
- Poisson d'Avril (collage de gommettes sur un CD)
- Fabrication de petites bêtes (peinture d'empreintes digitales)
- Séance bébé (massage et relaxation pour les plus petits)
- Fabrication de masques de Carnaval
- Motricité
- Décoration d'un clown (Playmaïs)
- Lapin de Pâques en forme de panier pour aller ensuite ramasser les œufs dans le parc
- Préparation de la fête du RAMP (fabrication de fanions décoratifs)
- Sable magique



Une fête du RAMP est en cours d'organisation avec l'aide des assistantes maternelles de la Médullienne.

Parents, enfants et assistantes maternelles vont se retrouver pour participer à des ateliers autour du thème du cirque. Puis tous seront réunis pour un grand pique-nique à côté de la salle des fêtes de la Garenne.

A titre d'information, le RAMP vient tous les vendredis à Salaunes, en dehors des vacances scolaires, dans la Salle de la Chorale, le matin de 10h15 à 11h30 pour un temps d'accueil-jeux collectif et l'après-midi pour une permanence administrative de 13h à 16h30.

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de Madame Karine Parinet :

- par téléphone : 06.83.17.27.54
- par mail : ramptitespommes@hotmail.com

Par ailleurs, la liste des assistantes maternelles est consultable sur le site internet et à l'accueil de la mairie.

Pendant les vacances scolaires, les permanences administratives ont lieu au Pôle Enfance Médullien, 12 Avenue du Stade à Castelnau. N'hésitez pas à me contacter

Madame Karine Parinet



SITE INTERNET

Nous souhaitons rappeler à nos lecteurs que le site Internet de la Communauté de Communes Médullienne est à nouveau actif et à votre disposition.

Vous y trouverez tous les renseignements et toute l'actualité sur les compétences confiées à la CDC : environnement, urbanisme, petite enfance, enfance-jeunesse, accueil des gens du voyage, aménagement de l'espace, lecture publique, tourisme,...

Les comptes rendus des conseils communautaires sont également publiés.

N'hésitez pas à vous en saisir pour être bien informés !

REPAS DES AÎNÉS

Les aînés à l'honneur !

Environ 80 Salaunais ont participé à la journée du dimanche 12 février qui leur était dédiée. C'est grâce à la compagnie musicale et théâtrale fort sympathique « Il était une fois » de l'association culture, tourisme et loisirs que tout a débuté dans la bonne humeur dès 10h30. Ensuite nos deux doyens, Mme Mortessagne et M. Lestage, ont remercié M. le Maire qui, après son discours de bienvenue, leur a remis deux magnifiques corbeilles garnies de friandises et de fruits. Cette année, la date du repas pour la St Félix a déterminé notre thème choisi pour la décoration originale du chat et du nouveau quizz qui a réjoui l'assistance. Entre les dégustations des excellents plats préparés par le Domaine de Cordet, l'animateur Eric Nadeau a poursuivi ses surprenantes imitations et interprétations très appréciées par les participants tout au long de l'après-midi dansante.

C'est dans la gaité et dans un bon moment de convivialité que la journée s'est terminée suivie d'une soirée belote et soupe à l'ail pour les plus courageux. Merci Jean-Marie !



SPORTS LOISIRS CULTURE VIE ASSOCIATIVE JEUNESSE

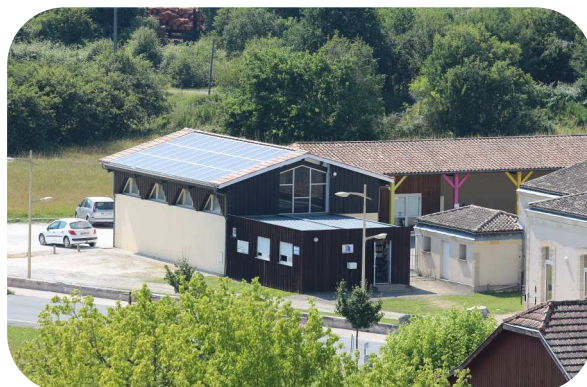
La commission souhaite rappeler à tous les Salaunais les conditions d'attribution de subvention aux associations. Pour rappel, les associations ne disposent d'aucun droit à percevoir des subventions. Mais notre commune, depuis longtemps déjà, a fait le choix de soutenir le monde associatif ce qui participe sans doute à son attractivité.

Pour prétendre bénéficier d'une subvention, une association sise sur la commune doit être à l'initiative du projet qu'elle met ou mettra en œuvre, ce dernier devant présenter un intérêt général ou local (qui tient compte des attentes des habitants).

Ainsi, il est essentiel que le projet associatif corresponde à un axe de politique publique décidé par notre collectivité. Tous les ans, les dossiers de demande de subvention sont étudiés et évalués par la commission pour déterminer l'obtention ou non de subvention ou sa reconduction.

BÂTIMENTS—MATÉRIELS

Dans le cadre de la gestion du patrimoine communal, la toiture du bâtiment « salle de motricité » a été remise à neuf. Poursuivant notre volontarisme à la participation au développement des énergies vertes, nous y avons inclus des tuiles photovoltaïques. Ce projet d'un montant de 30 541,00 € HT a été subventionné à hauteur de 10 690,00 €.



LE PARC SOLAIRE DE SALAUNES

Une solution énergétique locale, propre et compétitive

Initié en 2012 par la municipalité et Solairedirect, le parc solaire de Salaunes sera opérationnel d'ici la fin de l'année 2017. Ce parc solaire est la preuve qu'il est aujourd'hui possible de développer massivement une énergie propre, locale et compétitive.

Avec ses 8 tranches solaires regroupant une puissance totale de 73,2 MW, la centrale solaire de Salaunes permet à l'énergie photovoltaïque de franchir une nouvelle étape en France.

Ce parc s'inscrit dans une véritable démarche de développement durable intégrant critères écologiques, paysagers et techniques.

Implanté sur un site de 136 ha et totalisant 280 000 panneaux, le parc solaire produira 92,67 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation énergétique annuelle de 65 000 habitants (hors chauffage) et permettra également d'économiser 45 000 tonnes de CO2 par an.

La construction du parc solaire, dont le permis de construire avait été délivré en juillet 2015, a démarré en août 2016 et se terminera à la fin de cette année. L'ensemble des travaux, ainsi que l'exploitation à venir, bénéficient d'un suivi environnemental strict et de la mise en place d'un système de management de l'environnement et de la sécurité exemplaire (selon les normes internationales ISO 14001 et OHSAS 18001), afin de respecter l'ensemble des engagements pris lors de la conception du projet.

Jean-Marie Castagneau, Maire de Salaunes se félicite « Ce parc solaire s'inscrit dans un mouvement de fond régional en faveur du développement des énergies renouvelables qui fait aujourd'hui de la Nouvelle-Aquitaine la première région photovoltaïque de France. »



AFFAIRES SCOLAIRES

Le nouveau portail Familles permettra de dématérialiser vos démarches pour la restauration scolaire. Ce nouveau service sera une extension du « Portail Familles » de la Communauté de Communes Médullienne. Il vous permettra d'effectuer les inscriptions, les réservations, les règlements et de visualiser les factures. Ce service sera actif à la rentrée scolaire.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Cette année, l'école de Salaunes et l'accueil périscolaire « Chez les Cop's », géré par la Société Publique Locale Enfance-Jeunesse Médullienne, ont mis en vie des projets communs :

Le carnaval

Les enfants et l'équipe d'animation se sont investis dans la préparation du carnaval de Salaunes qui a eu lieu le 24 mars dernier. L'équipe tient à pérenniser le lien crée avec l'équipe enseignante et continuer à donner vie à des projets communs. Cette année le thème était : les contes.



Les enfants de petite section au CM2 ont participé à la fabrication du char.

Du carton, du grillage, du papier journal, du papier crépon, de la colle, de la peinture, des marqueurs, un peu d'huile de coude, une louche de motivation, un grand bol de bonne humeur, une pincée de rire, une touche artistique et voici la recette pour réussir tous ensemble un superbe char pour le carnaval de Salaunes !

Pour clôturer cette belle journée, tout le monde s'est réuni autour d'un bon goûter convivial et c'est sur cette note gourmande que chacun est reparti plein d'étoiles dans les yeux.

Le jardin des Salaunais

Nos jardiniers en herbe ont réalisé ce jardin dans lequel cohabitent des légumes, des plantes aromatiques et des fleurs. Le jardin potager est un outil riche d'innombrables potentialités éducatives et un support parfait pour inciter à la découverte et à l'initiation.



C'est avec beaucoup de joie, d'intérêt et de bonne volonté que les enfants s'occupent du jardin. Nous remercions la Mairie qui a mis à disposition un espace ainsi que des bacs en bois et de la terre végétale pour les plantations, la SPL Enfance Jeunesse Médullienne qui a acheté des plants et du matériel, M. David Largeteau (maraîcher bio de la commune) et les parents qui ont donné des plants.

Vanessa MANIEU
Responsable de structure
« Chez les Cop's »

CANTINE

Depuis le début de l'année scolaire, nous avons entrepris un voyage culinaire à travers différents pays et régions du monde. Il s'est poursuivi ainsi :

- nouvel an chinois en janvier
- en février pour la chandeleur : repas breton
- au mois de mars, nous sommes restés dans le Sud Ouest
- en avril : repas de Pâques
- au mois de mai, nous avons pris la direction du Mexique
- en juin, nous avons fini avec un repas italien.

Ces repas à thèmes et la décoration des réfectoires ont plu aux enfants.

Nous finissons l'année avec une moyenne de 118 repas par jour (enfants et adultes).

Tout le personnel du restaurant scolaire se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances ainsi qu'une bonne rentrée à nos futurs sixièmes.

Isabelle Lamoulie



LE MOT DE LA DIRECTRICE

Les articles des différentes classes témoignent d'une année scolaire riche et instructive pour les élèves !

L'équipe pédagogique avait décidé d'inscrire dans le parcours culturel de l'école une connaissance et une pratique plus approfondie du théâtre et des contes : tous ont pu assister à des spectacles de théâtre et les plus grands sont même devenus acteurs !

Les sorties pédagogiques ont pris appui aussi sur notre environnement proche. Près des lagunes dans la forêt, dans les vignes médocaines, au bassin d'Arcachon, les élèves ont réalisé des activités très concrètes de sciences et de géographie.

Il y a eu aussi la participation au prix littéraire Livrentête, les plantations dans le jardin potager, les fêtes de Noël, Carnaval et de fin d'année...

Tous ces événements motivent les élèves et contribuent à donner plus de sens aux apprentissages. Mais nous ne pourrions pas les réaliser sans les partenaires de l'école : les parents d'élèves, les animateurs de l'APS, la municipalité, les bénévoles de la bibliothèque, le comité des fêtes, mais aussi l'association « Les enfants de Salaunes » qui nous apporte une très précieuse aide financière.

A tous je dis un grand MERCI ! Et rendez-vous en septembre pour une nouvelle année scolaire et de nouveaux projets !



La directrice,
Isabelle Bert

LES CP

Le lundi 6 mars, nous avons commencé à travailler sur un gros projet théâtre avec les CE2.

Au départ, nous étions partagé en 3 groupes et les 2 classes étaient mélangées. Nous avons travaillé avec 4 vrais acteurs : Jérôme, Zélie, Laëtitia et Sébastien qui font partie de la « Compagnie à coucher dehors ».

Notre travail a duré 10 semaines. Pendant les premières semaines, nous avons fait de petits jeux pour apprendre à parler devant les autres et nous avons appris le vocabulaire du théâtre. Ensuite, les intervenants nous ont fait découvrir le texte qui évoque différentes histoires de loup... Les rôles ont été distribués et il a fallu qu'on apprenne le texte pendant les vacances de printemps.

Après ces vacances, pendant toutes les séances, nous avons répété, répété et encore répété pour notre représentation du 30 mai. A cette occasion, Jérôme, Zélie, Laëtitia et Sébastien avaient transformé la salle de la Garenne en vraie salle de théâtre avec des rideaux, une scène, des projecteurs, des coulisses et des chaises pour le public.

Le grand soir est enfin arrivé... On s'est changé, échauffé et le public, très nombreux s'est installé. Nous avons tous un peu le trac de jouer devant tout ce monde, mais nous avons réussi. Tout s'est bien passé et le public a applaudi. Les maîtresses nous ont félicités. Nous, nous sommes fiers d'avoir réussi !



LES CE2

Le vendredi 2 juin, nous sommes allés en bus faire une sortie sur les zones humides de Salaunes.

Nous avons fait six activités différentes :

- Sur les chants des oiseaux : nous avons essayé de souffler dans des appeaux en bois pour imiter les cris des oiseaux, et nous les avons écoutés.
- Sur les insectes : nous avons capturé des insectes pour les dessiner, ensuite nous les avons relâchés dans la nature.
- Sur les arbres : nous avons essayé de trouver différentes feuilles d'arbres, puis nous les avons comparées et classées.
- Sur les 5 sens dans la forêt : nous avons complété une maquette en plaçant des animaux dessus, nous avons goûté des bonbons à la sève de pin...
- Sur les empreintes : nous avons trouvé plein de traces d'animaux autour de la lagune et nous avons essayé de découvrir à quel animal elles appartenaient.
- Sur les fleurs : dans un cerceau posé au sol, nous avons cherché trois plantes différentes et nous les avons dessinées.



Le midi, nous sommes allés dans une zone ombragée pour pique-niquer.

Ensuite une chasse au trésor nous a bien amusés en attendant le retour du bus.

LES GS / CE1

Nous avons fait des expériences pour prouver que l'air existe :

- On soufflait sur la feuille d'un cahier et elle s'envolait grâce à l'air.
- On soufflait sur une étiquette de prénom. Elle se déplaçait grâce à l'air.
- On secouait une étiquette près du visage et ça faisait de l'air : les cheveux s'envolaient.
- On soufflait sur sa main, on sentait de l'air.
- On mettait une paille dans la bouche et dans l'eau. On mettait le verre couché dans l'eau. On soufflait dans la paille vers le verre et l'air remplaçait l'eau dans le verre.
- On bloquait le trou d'une pipette. Si on poussait, il y avait des toutes petites bulles d'air parce qu'il arrivait à passer quand même. Si on ne mettait pas le doigt sur le trou, il y avait de plus grosses bulles d'air.
- On soufflait dans la paille dans le verre et on voyait les bulles d'air dans l'eau.
- Avec une pipette, on poussait et on sentait l'air sur la main près de la pipette.
- On sortait le bouchon d'une bouteille, on la mettait couchée dans l'eau. L'eau rentrait dedans et ça faisait des bulles : l'air sortait.



LES CM1 / CM2

Notre projet "Théâtre" !

Tout au long de l'année, notre classe a eu la chance de suivre un Parcours découverte organisé par l'Académie de Bordeaux.

En décembre et en janvier dernier, notre classe a assisté à deux spectacles au TNBA (Théâtre National Bordeaux Aquitaine). Nous sommes allés voir deux pièces de théâtre tirées de deux contes. La première était une adaptation très étonnante de La Belle au Bois Dormant. Nous avons aimé son originalité. Elle nous a fait beaucoup rire et en particulier le personnage de « Jojo des quartiers nord ». Nous avons pu discuter avec les comédiens juste après le spectacle. Ils nous ont parlé de leur métier. Ils nous ont confié des petits secrets concernant la mise en scène du spectacle.

La seconde pièce s'appelait Ravie. Elle reprenait l'histoire de La Chèvre de Monsieur Seguin. Il y avait, par exemple, trois acteurs pour jouer le rôle de Monsieur Seguin. Nous avons étudié en classe les deux contes dans leur version originale pour mieux comprendre les spectacles que nous allions voir.

Ensuite, nous avons commencé à faire du théâtre à notre tour. Nous avons joué avec notre corps pour exprimer des émotions (marcher en étant en colère, en ayant peur...). Nous avons appris les textes d'une série de sketches. Puis, nous nous sommes entraînés à les jouer. Ce sont des petites histoires qui racontent ce qui se passe dans une école. Nous jouerons ces sketches à nos parents à la fin de l'année !



Les MS / GS

Jeudi 1er juin, nous sommes allés au parc Fongravey à Blanquefort, avec la classe des petits, au Festival Echappée Belle. Nous avons vu trois spectacles :

- La cuisinière : Elle voulait cuisiner un gâteau mais elle a eu beaucoup de soucis avec sa nouvelle cuisine.
- La route : Un éléphant et un cochon faisaient la course. La police les poursuivait pour les arrêter car ils allaient trop vite.
- Sol Bémol : Quatre acrobates ont empilé quatre pianos et ont joué de la musique.

Nous avons pique-niqué dans le parc. Nous avons passé une très bonne journée.



FÊTE DE L'ÉCOLE

Cette année la fête de l'école a pris la forme de grandes olympiades ! C'était le 23 juin, sous les arbres de la Garenne par un temps tout à fait estival. Pendant une heure, enfants et parents, seuls ou en équipes, ont affronté les dix défis proposés par les enseignants et les animateurs de l'école : lancer et porter de pignes, tours de cartons, jeu d'équilibre, bataille de polochon, course au trésor,... Il y a eu de l'action et du spectacle !

Plus tard dans la soirée, la buvette et les stands grillades, gâteaux et barbe à papa ont été pris d'assaut. Les enfants, infatigables, ont continué à s'amuser avec la pêche à la ligne, la pêche aux canards et beaucoup d'autres activités gratuites : tir au pistolet à eau, tours en kart, gros jeux en bois.

Puis est venu le moment de la remise des trophées aux vainqueurs avec une pigne d'or pour les champions du lancer de pignes. Tous les participants sont repartis avec une médaille bien méritée. Merci aux parents, aux bénévoles du Comité des fêtes et aux adjoints qui sont venus prêter main forte à l'équipe de l'école pour installer et animer cette fête qui a bien appréciée par tous.



CHORALE LES COPAINS D'ACCORD

Le 24 juin 2017 dans l'église de Salaunes s'est achevée une année de répétitions de plus pour la chorale « Les copains d'accord », fêtant, une fois de plus, la Fête de la Musique en même temps que celle de la Saint-Jean.

Cette belle soirée musicale émouvante et bien appréciée par un public chaleureux s'est achevée autour d'un sympathique apéritif dînatoire bénéficiant d'un climat estival clément.

La rentrée « choralistique » s'effectuera le mercredi 6 septembre afin de préparer au mieux le premier concert de la chorale en association avec une chorale proche de Cahors. En effet, nous accueillerons et partagerons l'affiche lors de la Foire du Terroir, la chorale «Côté Chœur » le samedi 7 octobre à 18h30.

Les choristes répètent tous les mercredis de 18h30 à 20h15 dans la salle de la Garenne sous la direction de leur chef de chœur : patience, convivialité et chaleur humaine telles sont les principales devises qui associées aux exigences d'une musique de qualité devraient vous inciter à les rejoindre.

Bonnes vacances musicales et à très bientôt.

Le président,
François Guillou-Kerédan



USS FOOT

La 40ème Fête Portugaise a eu lieu sous un soleil torride . Plus de 1 500 personnes se sont données rendez-vous pour faire la fête sous les couleurs du Portugal. La soirée a été animée par les 60 danseurs du groupe folklorique Casa Dos Arcos suivi par un flamboyant feu d'artifices aux couleurs du Portugal et de Madère. Les convives ont ensuite pu danser sur le rythme de la musique du groupe Som2000 tout en dégustant les spécialités portugaises.



Cette 40ème édition a été un véritable succès. Merci à vous d'être venu si nombreux ! On vous dit à l'année prochaine pour la 41ème, encore plus nombreux !

Le président,
Cyril Reynaldo.



AU FIL DES ANS

Tous les ans le club « Au fil des Ans » organise un repas pour le 1er mai. Cette année, nous avons voulu égayer ce repas avec un chanteur imitateur qui a ravi tous les convives venus nombreux. Essai concluant à refaire l'an prochain avec, nous l'espérons, encore plus de monde !



A l'approche des vacances, l'ensemble des membres du club « Au fil des ans » vous souhaite de passer un très bel été, de bonnes vacances et vous donne rendez-vous au mois de septembre.

La présidente,
Joelle Barre

APE LES ENFANTS DE SALAUNES

L'année scolaire se termine avec un bilan positif, nous avons organisé de nouvelles manifestations qui ont attiré un public toujours plus nombreux :

- la première édition de notre marché de Noël (décembre),
- Notre vide-grenier en salle (fin janvier)
- Le repas du carnaval (mars)



- Les ventes de torchons, chocolats de Pâques et de rosiers.

Toutes nos manifestations ont permis de récolter des fonds reversés par la suite à la coopérative scolaire pour financer :

- l'achat de matériel sportif et d'éveil : 1 000 €
- L'intervention d'une troupe de théâtre : 800 €
- Les sorties scolaires : 1 000 €.

Nous remercions chaleureusement tous nos bénévoles, les familles ainsi que la mairie et toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide.

Les vacances scolaires arrivent mais l'Association des Parents d'Elèves continue à travailler sur de nouveaux projets. Nous recherchons de nou-

veaux bénévoles pour nous aider à mener à bien ces futurs projets :

- Ventes de fin d'année (novembre)
- Marché de Noël (dimanche 3 décembre)
- Goûter de Noël (décembre)
- Vide-grenier en salle (dimanche 4 février)
- Repas du carnaval
- Autres manifestations possibles suivant vos suggestions !

Si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique de bénévoles, vous pouvez nous contacter par mail : ape.salaunes@gmail.com ou suivre notre nouvelle page Facebook « APE Les enfants de Salaunes ».

Nous vous invitons également à notre réunion de rentrée qui aura lieu au mois de septembre.

La présidente,
Angélique Mascotto Kornek

ACCA

La saison s'achève sur un magnifique printemps, annonçant peut-être un été des plus ensoleillé. Bref, ça sent bon les vacances, barbecue, far niente ...

Retour sur la saison

Pour cette deuxième moitié de saison, le mois de Janvier est synonyme des premières fermetures et donc des premiers bilans.

Si les lièvres étaient au rendez-vous, il n'était pas facile pour autant de les débusquer. Qui aura été le plus malin? Je vous laisse deviner!

Pour les chasseurs à la plume, la dame au long bec ou plus communément la bécasse, aura encore suscité de la passion avec pour certains quelques kilomètres dans les bottes et de belles émotions.

Le faisan, quant à lui, a parfois donné quelques sueurs à certains.

Les jours rallongent, il nous semble déjà que l'hiver est derrière nous, malgré de biens belles gelées et un temps ensoleillé.

Le mois de Mars montre le bout son nez et s'amorce ainsi, le retour vers le nord des migrateurs et notamment la grue cendrée.

L'arrivée des hirondelles et le chant du coucou annonceront l'arrivée du printemps.



Notre travail sur les cultures à gibiers porte ses fruits, puisque l'installation du cerf sur notre territoire se confirme, avec un prélèvement identique à l'an passé.

Preuve d'un biotope apprécié.

Intersaison

Durant cette intersaison, nous restons tout de même actifs avec au programme: entretien de lagunes, réalisation de cultures à gibiers, réparation de quelques parties de pistes et bien sûr, l'avancée de notre "cabane de chasse".

L'entretien des lagunes s'est déroulé au printemps. Le but est de favoriser la faune et la flore de ces zones humides et de plus, donner un coup de pouce aux animaux en cette période de climat chaud et sec.

Coté "cabane de chasse", le chantier se poursuit avec l'aménagement et la mise aux normes sanitaires obligatoire.

Par ailleurs, un panneau d'affichage a pris place à l'entrée de la cabane afin de tenir informé les membres de l'A.C.C.A des divers rendez-vous et actualités.

Sans être plus long, le bureau de l'A.C.C.A et moi-même, vous souhaitons d'agréables vacances et une belle saison estivale sous le soleil. Portez vous bien! Adishatz!

Le Président,
Jacques Laborde



Pour le gros gibier, c'est aussi l'heure des constats. Si la population de chevreuils reste stable, celle des sangliers ne cesse de croître. Le tableau de chasse reflète cette réalité.

Nous poursuivons nos efforts afin de réguler au mieux cette population dans la but de réduire les dégâts et accidents causés par les sangliers.

La chasse aux nuisibles et en particulier le renard, a débuté en cette fin d'hiver.

Bien présent mais restant discret, nous assurons la gestion de cet animal et les basses cours n'ont observé que peu de dommages.



Tu es ma petite poule d'amour!

Toujours aussi rusé mon Nanard...

BIBLIOTHÈQUE

Depuis un peu plus d'un an, notre bibliothèque est rattachée au réseau médullien de lecture publique, pour le plus grand bonheur des lecteurs enfants et adultes. Beaucoup de nouveaux habitants sont venus s'inscrire.

En effet notre catalogue s'étant considérablement étoffé grâce aux ouvrages disponibles dans les autres bibliothèques du réseau, le choix est considérable. Les lecteurs ne se privent donc pas de réserver les livres que nous ne possédons pas à Salaunes, et inversement. La navette fonctionne à merveille faisant circuler les réservations et les retours dans tout le réseau.



lontaires qui voudront bien s'y prêter.

Infos pratiques :

La bibliothèque sera ouverte :

Aux horaires habituels jusqu'au 7 juillet,

le mardi de 14h30 à 16h30, les 11,18, 25 juillet.

Elle sera fermée en Août.

Reprise le mardi 5 septembre de 14 à 17h30.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été.

U.S.S. GYM

La saison 2016/2017 s'est achevée le 29 juin.

Cette année s'est déroulée de façon très satisfaisante avec toujours notre petit groupe d'une vingtaine d'adhérentes.

Afin de bien clôturer cette saison, nous avons organisé une sortie vélo vers Lacanau avec pique-nique le 2 juillet.

Pour satisfaire un certain nombre d'entre nous, nous nous sommes rassemblées autour d'un repas pour faire le bilan de cette saison et prévoir l'organisation de la prochaine.

Les cours reprendront le 7 septembre de 19h00 à 20h00, salle la Garenne.

Un courrier d'information sera distribué dans les boîtes aux lettres courant août.

Je vous souhaite d'excellentes vacances et vous attend à la rentrée.

La présidente,
Sylvette Castagneau



LA VIE DU CENTRE DE SECOURS

Engagements : Anne-Sophie Guilhem et Florian Jeankell nous ont rejoints et commencent leurs formations cet été. Le caporal Matthieu Delcourt, sapeur pompier professionnel à la caserne de Lesparre-Médoc et nouvel habitant de Salaunes, intègre l'effectif du centre comme pompier volontaire. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Pompiers volontaires, pourquoi pas vous ! Prenez contact avec nous au 05 57 97 01 66 ou au 06 85 82 80 33.

Le samedi 21 janvier, tout le personnel a fêté sa Sainte-Barbe, un moment toujours convivial qui réunit les élus, la DFCI, des pompiers des casernes voisines et bien sûr nos familles. Lors de cette cérémonie qui, comme à son habitude, fut une réussite grâce à l'équipe de l'Amicale, nous avons profité de ce moment pour remettre les galons aux promus de l'année et féliciter l'ensemble des agents qui se sont investis dans de nombreuses formations.



Nominations:

Au grade de caporal-chef : Virginie Girons, Jean-Baptiste Barbeau et Mickaël Guibot.

Au grade de sergent-chef : David Comte, Alfrédo Marques, Bruno Jeankell, Joël Gomes et Jean-Eric Petit.

Au grade d'adjudant : Michaël Bardreau et Patrice Pigeot.

Formations : les sapeurs Yoann Golfier, Nathan Le Nours et Patrice Labasque ont fini leurs formations par le stage premier niveau feux de forêt. Le caporal-chef Lucas Philippeau a, pour sa part, suivi la formation chef d'équipe. Les adjudants Michaël Bardreau et Patrice Pigeot ont obtenu leurs formations chef d'agrès une équipe. L'adjudant-chef Franck Desbats a passé dix jours sous la houlette de formateurs chevronnés dans les brûlages dirigés dans le sud de la France et une partie en Espagne pour décrocher son diplôme de cadre feux tactiques. Cette formation vient conclure de nombreuses journées de brûlage dirigé, acquise sur plusieurs années. A ce jour, seuls cinq pompiers en Gironde sont détenteurs de cette formation dont l'adjudant-chef Desbats. Toutes nos félicitations à notre ami Franck, premier sapeur pompier volontaire du département à décrocher ce diplôme et bien sûr nous n'oublions pas tous ces camarades cités auparavant pour leur réussite à toutes ces formations.

Activité opérationnelle : les sapeurs pompiers de Salaunes ont effectué en 2016 :

- ⇒ 230 sorties pour secours à victimes
- ⇒ 57 sorties pour accidents de la circulation
- ⇒ 26 sorties pour incendies
- ⇒ 34 sorties pour feux de forêts
- ⇒ 15 interventions diverses.

Ce qui fait un total de 362 interventions et à ce chiffre viennent s'ajouter 32 renforts pour couvertures de secteur principalement sur les casernes de la Métropole. En quelques chiffres, nous pouvons voir l'évolution constante du centre de secours de Salaunes sur ces quatre dernières années : 210 interventions en 2013, 266 en 2014, 311 en 2015 et 362 en 2016 ce qui fait une moyenne de 50 sorties en plus chaque année. Cette tendance se confirme sur les six premiers mois de 2017.



Au niveau du matériel roulant : le centre de secours de Salaunes s'est vu doter au printemps d'un Camion Citerne Mercedes d'une contenance de 6 000 litres d'eau pour combattre principalement les feux de forêt et d'un 4x4 Volkswagen de type Amarok. Ces deux véhicules forment le deuxième départ feux de forêt de la caserne.

Le chef de centre.

COMITÉ DES FÊTES

Le cru de la Fête du Printemps nous a encore fait vibrer. Eh oui ! L'édition 2017 de notre traditionnelle Fête du Printemps fut, malgré une météo maussade, une grande réussite.

Ce sont les enfants qui ouvrirent les festivités : goûter, manèges, bonbons, cadeaux et découverte des deux magnifiques chars de carnaval.

La soirée du vendredi fut illuminée par une très sympathique pièce de théâtre (Tout bascule) interprétée par le groupe théâtral de Cussac-Lamarque.

A 14h00 le samedi, notre concours de belote, qui tous les ans attire de plus en plus de monde, se déroula cette année avec 34 équipes : une grande satisfaction pour les organisateurs.

Comme d'habitude, le concert réalisé par notre chorale locale fut une prestation de choix et précéda l'omelette géante (1 800 œufs) régaland de nombreux gourmets.

Cette deuxième journée se termina par un splendide feu d'artifice musical sur le thème de Disney très apprécié des spectateurs comme les années précédentes.

Notre petit mais sympathique vide-grenier débuta la journée de dimanche.

Le vin d'honneur avec ses inévitables discours fut un grand moment de convivialité. Il précéda le repas champêtre dans une ambiance banda avec nos amis de la « Bandaqui ».

Le défilé des chars Disney accompagné des enfants du village fut très apprécié par nos tout petits mais aussi par les parents. Une expérience à renouveler l'année prochaine !

Ce week-end de fête se termina vers 18h00 par le tirage de la tombola.

Encore un grand merci à tous les membres ainsi qu'aux sympathisants du Comité des Fêtes. Le bien vivre à Salaunes est indissociable de la réussite des manifestations communales.

Rendez-vous les 7 et 8 octobre 2017 pour la Foire du Terroir.

Le président,
Patrick Vignaux.



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

	1er tour		2ème tour	
Inscrits	692		692	
Exprimés	563	98,25 %	484	87,21 %
Abstention	118	17,08 %	137	19,80 %
Blancs ou nuls	10	1,75 %	71	12,79 %

Résultat du premier tour

	Voix	Pourcentage
M. Emmanuel MACRON	137	24,33 %
M. Jean-Luc MELENCHON	125	22,20 %
Mme Marine LE PEN	116	20,60 %
M. François FILLON	83	14,74 %
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	39	6,93 %
M. Benoît HAMON	28	4,97 %
M. Philippe POUTOU	11	1,95 %
M. Jean LASSALLE	11	1,95 %
M. François ASSELINEAU	11	1,95 %
Mme Nathalie ARTHAUD	2	0,36 %
M. Jacques CHEMINADE	0	0,00 %

Résultat du deuxième tour

	Voix	Pourcentage
M. Emmanuel MACRON	320	66,12 %
Mme Marine LE PEN	164	33,88 %

8 MAI

Le lundi 8 mai, nous avons célébré le 72ème anniversaire de la commémoration de la victoire de la seconde guerre mondiale 1945. Devant l'assistance composée de porte-drapeaux, de militaires, de pompiers et de Salaunais de tous âges, les enfants de l'école ont « hissé les couleurs ». Ensuite M. le Maire a lu le discours de M. Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat aux anciens combattants. M. le Maire a déposé au pied du monument aux morts les gerbes au nom des anciens combattants et de la municipalité accompagné d'un tout jeune Salaunais venu avec son bouquet de fleurs champêtres. Après la minute de silence et l'hymne national, M. le Maire a invité la population à partager un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.



LA CONSEILLÈRE SE MARIE !

Le samedi 3 juin 2017, M. le Maire a célébré le mariage de Véronique Descoms et Hervé Gouyon.

Meilleurs vœux de bonheur à notre conseillère municipale !



ÉLECTION LÉGISLATIVE

	1er tour		2ème tour	
Inscrits	693		693	
Exprimés	339	99,41 %	282	92,76 %
Abstention	352	50,79 %	389	56,13 %
Blancs ou nuls	2	0,59 %	22	7,24 %

Résultat du premier tour

	Voix	Pourcentage
Mme Florence LEGRAND	21	6,19 %
M. Julien BRARD	2	0,59 %
M. François-Régis TAVEAU	2	0,59 %
M. Christophe CAPELLI	3	0,88 %
Mme Thi Be NGUYEN	0	0,00 %
Mme Sonia COLEMYN	8	2,36 %
Mme Pascale GOT	76	22,42 %
Mme Martine CALVO	47	13,86 %
M. Stéphane SAUBUSSE	15	4,42 %
M. Grégoire DE FOURNAS	49	14,45 %
M. Benoit SIMIAN	115	33,92 %
M. Rémy COSTE	1	0,29 %
M. Stéphane LE BOT	0	0,00 %

Résultat du deuxième tour

	Voix	Pourcentage
Mme Pascale GOT	156	55,32 %
M. Benoit SIMIAN	126	44,68 %

REMISE DES DICTIONNAIRES

La fin de l'année scolaire signifie pour tous les élèves le passage en classe supérieure. Cette année, les enfants de CM2 vont découvrir à la rentrée prochaine un établissement plus important par son gabarit et par sa fréquentation d'élèves : le collège. Pour amorcer ce nouveau départ, M. le Maire, en présence d'élues, a remis à chacun un dictionnaire Français / Anglais qui leur sera, nous n'en doutons pas, d'une grande utilité pour l'avenir.

Bon courage à Julie, Mathis, Maya, Owen, Anaïs, Raphaël, Elouan, Philippine, Capucine, Steve, Carla, Lucas et Lola et surtout bonnes vacances !



**DÈS MAINTENANT
DANS MON DÉPARTEMENT**

la carte d'identité à portée de clic !

• Je peux faire ma pré-demande en ligne
• Je gagne du temps
• Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
• Mon titre est plus sûr

* Liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

Imprimé par la Dila

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- > 7 et 8 octobre 2017 : Foire du Terroir organisée par le Comité des Fêtes
- > 7 octobre 2017 : concert de la chorale « Les copains d'accord »
- > 11 novembre 2017 : pot au feu organisé par le Comité des Fêtes
- > 3 décembre 2017 : Marché de Noël organisé par l'APE Les enfants de Salaunes



PROTÉGEONS NOS FORÊTS CONTRE LES INCENDIES

LE MASSIF DES LANDES DE GASCOGNE EST CLASSÉ À HAUT RISQUE FEU DE FORÊT

Le risque feu de forêt est permanent et augmente avec la fréquentation.

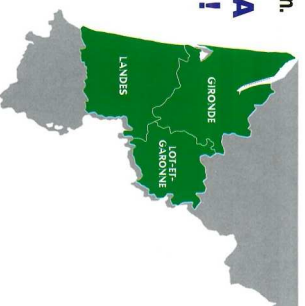
LA PLUS GRANDE MENACE POUR LA FORÊT C'EST CHACUN D'ENTRE NOUS !

86%

des feux de forêt sont
d'origine humaine

14%

sont dus
à la foudre



Votre prudence est une nécessité.

LORSQUE JE SUIS EN FORÊT

Pour votre sécurité et pour limiter les risques de départ de feux, respectez les interdictions suivantes ainsi que les conditions d'accès au massif désormais liées à des niveaux de vigilance. Pensez à vous renseigner auprès de votre préfecture ou de la DFCI.

Les règles à respecter

ACCÈS RÉGLEMENTÉS : INTERDICTIONS PONCTUELLES

NOUVEAUX NIVEAUX DE VIGILANCE

Du 01/10 au dernier jour de février

Du 01/03 au 30/09 Prudence

Tout véhicule à moteur interdit
de 14h à 22h
Promenades à pied ou à vélo
interdites

Circulation interdite sur les routes
les plus exposées



Ne pas camper

Ne pas circuler
avec des véhicules
à moteur sur
les pistes
forestières

Ne pas jeter de déchets

Ne pas fumer

Ne pas allumer de feu

AUTOUR DE MA MAISON

JE DÉBROUSSAILLE POUR ÉVITER LA PROPAGATION DU FEU À LA FORÊT

Les règles à respecter

Si vous êtes propriétaire ou locataire d'un terrain bâti ou non bâti situé à moins de 200 m de bois et forêts, vous devez respecter les obligations de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé jusqu'à 50 m des constructions y compris sur les propriétés voisines.

Le débroussaillage est un moyen de protéger sa maison et ses proches.



Règles de débroussaillage (L135-2 et R163-3 du CF) contrairement 4^{ème} ou 5^{ème} classe et amende pénale de 30 € en cas de débroussaillage après mise en demeure restée sans effet.



JE NE BRÛLE PAS MES DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts est interdit en tout lieu et en toute période. Il existe d'autres solutions (broyage, compostage, déchetterie).

JE N'INSTALLE PAS MON BARBECUE N'IMPORTE OU

Un barbecue doit être installé de façon stable, dans un espace dégagé et à l'abri de toute matière inflammable. Un moyen d'extinction (luyau d'arrosage, extincteur...) doit être disponible à proximité afin d'éviter la propagation des braises suite à un coup de vent. Le sol ne doit pas favoriser la propagation éventuelle de flammes.



Ne pas allumer de lanterne chinoise



Ne pas allumer de feu d'artifice



Emploi du feu et incendie involontaire (L163-4 du CF) amende de 4^{ème} classe et sanctions pénales. En cas de départ d'incendie, peines de prison de 6 mois à 3 ans.

PLAN CANICULE 2017

Les conséquences de la canicule de 2003 ont conduit les pouvoirs publics à adopter la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées. Cette loi institue un Plan d'Alerte et d'Urgence.

Cette loi confie aux maires la mission de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande. Les modalités de ce recensement sont énoncées par le décret n°2004-926 du 1er septembre 2006.

Un registre nominatif et confidentiel est ouvert à la mairie de la ville afin de permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites sur le registre en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Le maire garantit la confidentialité des données recueillies.

► Pourquoi vous inscrire ?

Pour améliorer la prévention des situations exceptionnelles (canicule, grand froid, tempête...)

► Qui est concerné ?

Les personnes âgées et les personnes handicapées isolées.

► Comment s'inscrire ?

L'inscription est facultative et gratuite. Elle est réalisée au moyen d'un questionnaire obtenu sur simple demande auprès du secrétariat de la mairie (05 56 58 58 73) par la personne elle-même ou par un tiers. Aucune pièce justificative n'est exigée (sauf s'il existe un représentant légal : fournir un extrait de jugement de tutelle).

Le maire accuse réception de la demande dans un délai de 8 jours. L'accusé de réception est adressé à la personne inscrite ou son représentant légal. L'accusé vaut confirmation de l'inscription et à défaut d'opposition de qui le reçoit, confirmation de l'accord de ce dernier.

La radiation peut être opérée sur simple demande.

Les personnes déjà inscrites n'ont pas à se réinscrire chaque année.

La responsabilité de la mise en œuvre du Plan d'Alerte d'Urgence incombe au préfet. Sur sa demande, le maire est tenu de communiquer les données du registre aux destinataires –organismes ou services- chargés de l'organisation des interventions à domicile en cas de déclenchement du plan.



La Mairie de Salaunes a signé une convention avec l'association Action afin d'apporter aux administrés qui le souhaitent, la possibilité de négocier des tarifs intéressants auprès de plusieurs mutuelles.

Cette démarche, au départ à caractère social, s'adresse maintenant à toute personne intéressée.

Les représentants de l'association proposeront, dès le mois de septembre, des permanences pour recevoir les administrés intéressés, afin d'étudier leurs contrats mutuelle ou leur faire si besoin, de meilleures propositions.

Pour convenir d'un rendez-vous, toute personne intéressée pourra contacter le numéro dédié : 05 64 10 00 48.

Avec possibilité bien entendu de se renseigner auprès de la mairie.

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

	Castelnau de Médoc		Le Porge	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Lundi		14h–18h	8h–12 h	
Mardi	8h–12h			14h–18h
Mercredi		14h–18h	8h–12h	
Jeudi	8h–12h			14 h –18 h
Vendredi		14h–18h	8 h –12h	
Samedi	8h–12h	14h–18h	8h–12h	14h–18h
Dimanche	8h–12h		8h–12 h	

MAIRIE

Ouverture au public
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9H00—12H00 / 14H00—17H30
Mercredi : 9H00—12H00 / 14H00—17H00
Katleen Echegaray
Léonie Paquet

Tél : 05 56 58 58 73
Fax : 05 57 88 97 18
mail : secretariat@mairie-salaunes.fr
Site internet : www.mairie-salaunes.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9H00—12H00 / 14H00—17H30
Mercredi : 9H00—12H00 / 14H00—17H00
Levée du courrier
⇒ en semaine : 12h00
⇒ le samedi : 11H00

05 56 58 58 60

D.F.C.I

Président : Daniel Hostein

05 56 58 58 73

NUMÉROS UTILES

POMPIERS

Urgences 24h/24h 18
Administratif 05 57 97 01 66
Depuis un portable 112

SAMU

15

CENTRE ANTIPOISON

05 56 96 40 80

GENDARMERIE

Urgence 17
Brigade de Castelnau 05 57 88 60 40

CULTE :

Maison paroissiale 05 56 28 21 74
Contact : Mme Gomes 05 56 58 50 64

TAXI :

Angel Hardy 06 08 34 72 56

ASSOCIATIONS SALAUNAISES

COMITÉ DES FÊTES

Président : Patrick Vignaux 05.56.58.54.04
06.81.05.26.40
Secrétaire : Michel Girons 06 20 10 23 93

LES COPAINS D'ACCORD

Président : François Guillou- 05.56.58.56.55
Keredan
Secrétaire Hervé Durand 05.56.58.57.79

USS UNION SPORTIVE SALAUNAISE

Président: Jean-Marie Castagneau 05.56.58.57.33
Secrétaire: Martine Marie-Magdeleine 05.56.58.52.36
Section football : Cyril Reynaldo 06.98.22.15.84
Section gym : Sylvette Castagneau 05.56.58.57.33

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Président: Cédric Girons 05 56 69 09 67
Secrétaire : Virginie Girons 05 56 69 09 67

ACCA CHASSEURS

Président : Jacques Laborde
Secrétaire : Didier Bestaven 05.56.58.55.54
06.89.69.05.65

APE LES ENFANTS DE SALAUNES

Présidente : Angélique Mascotto 06 89 37 65 69
Kornek
Secrétaire : Stéphanie Courpotin 06 86 55 33 41

AU FIL DES ANS

Président : Joëlle Barre 06.86.51.80.01
Secrétaire : Colette Grincourt 05.56.58.58.26

BIBLIOTHÈQUE

06 17 74 18 64

ANNUAIRES DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES DE LA COMMUNE

SERVICES DE SANTÉ

Médecin généraliste	Dr Emeline Khov	2, chemin de la Gare	06 52 15 39 59
Masseur kinésithérapeute	M. Aurélien Fromm	10, place de l'église	06 83 53 14 80 aurelien-fromm@hotmail.fr
Infirmière	Mme Corine Chancogne	10, place de l'église	06 15 06 41 29
Ostéopathe	Mme Mylène Fauque	10, place de l'église	06 22 75 08 83 osteopathe_m.fauque@outlook.com http://osteopathe.fauque.free.fr
Psycho praticien, énergétique traditionnelle chinoise et japonaise	Mme Séverine Camus	10, place de l'église	06 42 62 31 61
Sage-femme ostéopathe	Mme Agnès Oudot	13, chemin de la Gare	06 20 53 91 32

COMMERCES

Alimentation générale	Chez M&G	12, place de l'église	05 56 42 38 55
Maraîchage biologique	Les jardins de Petite Lande	Route d'Issac	06 06 78 16 83 lesjardinsdepetitelande@orange.fr
Salon de coiffure	C'dans l'hair	2, chemin de la Gare	05 57 22 95 76 cdanslhair33@gmail.com Facebook : danslairsalaunes

ARTISANS

Travaux forestiers	Entreprise Daniel Hostein	6, chemin de la Rue	05 56 58 51 31 06 07 71 27 06 danielhostein@wanadoo.fr
Menuiserie - Charpente	DG Bois	4, chemin de la Gare	05 56 58 28 45 06 78 83 50 63 gomes-david@orange.fr
Couverture, zinguerie, isolation (RGE), bardage, terrasse bois	SARL Malardier	14 rue des Acacias	06 43 15 33 94 / 05 56 96 06 52 a.maladier@yahoo.fr www.maladiercouverturezinguerie.fr
Paysagiste, entretien de jardins et d'espaces verts	Entreprise Wy Not	9, rue des Mimosas	06 16 30 60 93 contact.wynot@gmail.com http://wynotservices.com
Réparateur audio-visuel, électroménager, plomberie	Multiservices 33	8, route de Lacanau	05 57 88 44 08 06 85 84 33 49 sebastien.ruiz@cegetel.net
Peinture	L'ilot couleurs	31, route de Castelnau	06 19 97 79 77 lilotcouleurs@gmail.com

DIVERS

Cours de yoga	Yoga Atman	12, chemin du Plecq	06 42 42 96 66 07 60 74 51 91 yogatman@yahoo.fr http://christel13160.wix.com/yoga-atman
Location de garages, stockage de bateaux, matériel	LG Atlantique	ZA la Confrérie	06 03 17 14 52 06 10 16 78 69 contact@lgatlantique.com

Rappel : pour paraître dans cet annuaire, les commerçants, artisans et professions libérales exerçant sur la commune doivent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie ou par email : secretariat@mairie-salaunes.fr.